



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN

### PUBLICATION D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE Aux Contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Nicole Chicoine, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 mars 2020 à 19h30 au lieu ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants seront pris en considération :

- 1- Constatation de la validité de l'Avis de convocation et ouverture de la séance;
- 2- Renonciation à l'avis de convocation;
- 3- Adoption de l'ordre du jour;
- 4.1- Adoption du règlement 2020-323, décrétant une dépense de 1 025 000\$ et un emprunt de 825 000\$ pour des travaux de réfection d'eau potable et d'égout sur la Rue Bélanger;
- 4.2- Adjudication du contrat – Rue Bélanger – Réfection des services d'eau potable et d'égout;
- 5- Période de questions;
- 6- Clôture et levée de la session.

DONNÉ à Saint-Romain, ce **25 février 2020**.

*Nicole Chicoine*

---

Nicole Chicoine  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nicole Chicoine, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Romain, certifie par la présente que j'ai affiché, selon l'article 4 du *Règlement 2019-316 déterminant le mode de publication des avis publics*, le présent avis public au bureau municipal, ainsi que sur le site internet de la Municipalité (<https://www.st-romain.ca/>), en date du **25 février 2020**.

*Nicole Chicoine*

---

Nicole Chicoine  
Directrice générale et secrétaire-trésorière